

*Canadair Limitée—Loi*

• (1620)

*[Traduction]*

Je disais donc que les sociétés d'État et la propriété publique en général ont un rôle très important à jouer au Canada. La Saskatchewan en donne un très bon exemple. Il y a un appui très marqué pour cela dans notre province et dans l'ensemble du pays.

Non seulement avons-nous des sociétés d'État, mais dans notre province, nous avons une longue tradition à l'égard d'une autre forme de propriété publique, soit le mouvement coopératif. La plus grande entreprise de céréales au Canada est le syndicat du blé. Celui-ci appartient aux agriculteurs canadiens, aux producteurs qui exportent le grain. Il n'y a absolument aucun mouvement tendant à accroître la part du secteur privé dans le commerce du grain, que ce soit en faveur de la société Cargill ou d'une autre. En Saskatchewan, on appuie massivement le mouvement coopératif et les coopératives de crédit. On appuie massivement l'ensemble du mouvement coopératif, que ce soit dans le commerce au détail ou ailleurs. Il y a une longue tradition en faveur du mouvement coopératif et de la propriété publique.

*[Français]*

Et je sais qu'au Québec, c'est exactement la même chose: le mouvement coopératif est très populaire dans la province de Québec. Les caisses populaires sont très populaires dans la province de Québec. Je sais aussi, depuis 1960, qu'il y avait une grande participation au Québec dans le secteur public. Je pense à René Lévesque quand il était ministre libéral, c'est René Lévesque qui a nationalisé l'Hydro-Québec, une grande société publique, une grande société provinciale au Québec qui fait maintenant de gros profits.

*[Traduction]*

Il existe de nombreuses autres sociétés d'État importantes au Québec. Depuis longtemps, nous avons au Canada une longue tradition de sociétés d'État.

Si je participe à ce débat, c'est surtout pour poser à mes collègues du parti conservateur, que je tiens pour d'excellents amis, ces questions au sujet de la privatisation. J'aimerais leur rappeler leur propre tradition qui remonte au temps de sir John A. Macdonald et qui s'est poursuivie sous John Diefenbaker, leur rappeler qu'ils ont eux-mêmes créé beaucoup des sociétés d'État que nous avons aujourd'hui.

J'aimerais rappeler à mon collègue le député de York-Est qu'il a peut-être reçu de nombreuses réponses au questionnaire adressé à ses électeurs, mais je pense que les réponses seraient différentes si ces mêmes électeurs avaient l'occasion d'assister à un véritable débat sur les sociétés d'État au Canada, comme ce fut le cas à l'époque où la Chambre tenait des débats de fond sur Petro-Canada. Déjà, en 1979, l'ancien premier ministre du Canada voulait privatiser Petro-Canada. Or, les Canadiens s'y sont opposés. Si le premier ministre d'alors a perdu ses élections, c'est en partie parce qu'il voulait privatiser Air Canada. Une fois que les Canadiens en ont été instruits, ils ont réagi violemment. En fait, leur réaction a été tellement négative qu'ils ont voté en masse contre son parti. Celui-ci a perdu

beaucoup de terrain dans l'Ouest du pays où l'appui en faveur de la privatisation était prétendument très solide.

Je peux vous donner l'assurance que la grande majorité des Canadiens de ma circonscription et de ma province ne veulent pas que le gouvernement privatise Petro-Canada. S'ils ne le veulent pas, c'est qu'ils comprennent très bien la question. Évidemment, le parti conservateur s'en est bien rendu compte, car il a modifié sa politique relativement à Petro-Canada et a décidé de maintenir cette société d'État.

*[Français]*

Sur cela, madame la Présidente, merci beaucoup, et j'espère que les députés fédéraux du parti conservateur seront, d'ici quelque semaines, d'accord avec moi à l'effet que nous avons besoin de la société Canadair comme société publique au Canada, une société de notre gouvernement, une société qui est la propriété des Canadiens et Canadiennes partout.

*[Traduction]*

**M. Boyer:** J'ai écouté avec intérêt le député qui, comme son collègue d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) qui a pris la parole tout à l'heure, a demandé instamment que l'on ne fasse pas une affaire d'idéologie de la question de privatisation. Ces remarques ne sont pas sans intérêt parce que si ces porte-parole du Nouveau parti démocratique exhortent le gouvernement à ne pas faire laisser l'idéologie prendre le dessus dans certains dossiers, on pourrait assurément utiliser le même argument contre leur parti dont le programme comporte entre autres éléments fondamentaux la nationalisation et la propriété d'État. Durant les quelques dernières décennies, on peut relever des exemples frappants d'application de cette idéologie à certains cas sans égard aux avantages ou aux désavantages de la propriété d'État. Par exemple, dans la propre province du député, la Saskatchewan, le CCF avait mis sur pied une entreprise de chaussures appartenant à l'État et qui a fait faillite. C'est là un exemple parfait d'initiative vouée à l'échec.

**M. Waddell:** On ne nous avait pas servi celle-là depuis des années.

**M. Boyer:** Il est tout à l'avantage du député d'adopter dans cette affaire une perspective historique plus juste qu'il ne l'a fait parce qu'il ne fait aucun doute que le Parti conservateur du Canada a depuis longtemps comme grande tradition d'intervenir par l'entremise d'une société d'État ou d'un ministre dans une activité sociale ou économique lorsque cette intervention est nécessaire.

**M. Orlikow:** Vous avez raison. Pourquoi changez-vous d'idée maintenant?

**M. Boyer:** Parce que les temps changent. Ce qui est bon à un certain moment peut avec le temps ne plus l'être.

C'est dans deux jours que se termine la vente publique des actions d'une entreprise publique de gaz au Royaume-Uni. Cette émission publique, qui s'inscrit dans un effort de privatisation, trouve trop de preneurs actuellement parmi les particuliers qui sautent sur l'occasion pour s'assurer une participation plus directe au mouvement de privatisation amorcé dans ce pays.